

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT**

Sur la commune de **SAINTE AGNES (06500)**, Quartier «Pian» Route de l'Armée des Alpes

**UNE PROPRIETE** comprenant :  
**UNE MAISON INDIVIDUELLE**  
**UNE PISCINE ET TERRAIN AUTOUR**

**ADJUDICATION JEUDI 12 OCTOBRE 2023 A 9H**

Au Palais de Justice de Nice - Place du Palais à Nice  
Le Ministère d'un Avocat au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir

**CETTE VENTE A LIEU A LA REQUETE DE :**

La société dénommée «**BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE**», société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, ayant son siège social à NICE (AM), 457 Promenade des Anglais, immatriculée au RCS NICE sous le n° 058 801 481, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, venant aux droits de la Banque Populaire Côte d'Azur, en vertu d'un traité de fusion absorption approuvé le 22 novembre 2016 - Ayant pour Avocat : la **SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI**, du Barreau de NICE.

**DESIGNATION** : Les biens et droits immobiliers sis sur la Commune de **SAINTE AGNES (AM)** lieudit «Pian» : **Une propriété bâtie** comprenant une maison individuelle édifiée sur deux niveaux, comprenant : Au niveau inférieur : un salon, une salle à manger, une cuisine, un cellier, un water-closet et terrasse. Au niveau supérieur : quatre

chambres, une salle de bains, une salle d'eau, un water-closet, un dressing et terrasse. Et à l'extérieur un garage indépendant, une piscine, loggia, un abri de jardin et terrain. Le tout cadastré : Section D n° 969 pour 10a 65ca - Section D n° 2653 - Section D n° 2656.

**Superficie** Loi Carrez : 250,54 m<sup>2</sup>  
Les lieux sont **occupés**.

**Mise à prix : DEUX CENT MILLE EUROS**  
**200.000 €**

**Consignation** par chèque de banque de 20.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire.

**Les clauses et conditions** de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le 18/09/2015 - RG 15/00175- 23/00165. Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

**LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI**

**Visites sur place sous la conduite de la SCP BENABU - BAUCHE**  
**Commissaires de justice à NICE : Mardi 26 septembre 2023 de 14 h 30 à 15 h 30**  
**Mercredi 4 octobre 2023 de 14 h 30 à 15 h 30 - Il est inutile de prendre rendez-vous**